



Communiqué de Presse du 3 décembre 2019

Lors de l'assemblée générale du personnel du 28 novembre, a été restituée la rencontre du 18 novembre dernier entre le Président, M. Favier et les organisations syndicales de la Collectivité. Durant cette rencontre, une plateforme revendicative lui avait été remise.

Les organisations syndicales ont été destinataires d'une lettre datée du 27 novembre répondant à une partie des revendications de l'intersyndicale. Si certaines ont évolué positivement, d'autres ont obtenu un refus, quand d'autres n'ont pas obtenu de réponses...

Les avancées pour 2020 :

- L'ouverture de négociation sur une valorisation salariale pour les "faisant fonction" (que nous n'avions pas obtenu les années précédentes)
- Un budget de 2 Millions € pour revaloriser le régime indemnitaire des Auxiliaires de Puéricultures, des ATTE, des Moniteur Educateur, des Educateurs de Jeunes Enfants (dans l'attente de décrets prévus en 2020 pour les cadres d'emploi qui ne sont pas entrés dans le RIFSEEP les années précédentes).
- **L'augmentation des tickets restaurant de 1€**, revendication que nous portons depuis plusieurs années et sur laquelle nous n'avions à ce jour eu que des refus (Les Tickets Restaurants ne concernent qu'une partie des agents)
- Une ouverture sur une négociation pour réduire la précarité (7% de contractuels sur des postes vacants)
- Un plan d'action sur le recrutement avant janvier 2020
- **Une rencontre du Président avec les agent-e-s dans le 1er semestre 2020**
- Une expérimentation du télétravail en juin 2020 quand beaucoup d'autres collectivités ont déjà mis en œuvre un tel dispositif...

Les revendications sans réponses :

- La sécurisation des collègues en reclassement, en renfort, il est question de parler de la procédure et non de mettre les collègues sur des postes sécurisés
- Les Instances Représentatives du Personnel : il est question du fonctionnement alors que ce que nous critiquons c'est le contenu du dialogue social et des échanges sur le fond des dossiers, cela nécessite de ne pas agir de manière précipitée.
- L'encadrement : le sujet est détourné pour parler de l'avenir du département et de l'impact des baisses budgétaires sur les personnels. Certaines pratiques managériales, largement condamnables, ne peuvent pas être justifiées parce que les moyens financiers de la collectivité baissent ou alors c'est un aveu de la pression mise sur les encadrants ce qui n'est pas acceptable. Parler de l'encadrement, c'est aussi, parler de la souffrance des cadres qui trop souvent est passée sous silence. Un encadrement participatif bienveillant doit être mis en place. La formation en matière d'encadrement doit se faire à tous les niveaux et pas uniquement pour l'encadrement de proximité. Cela doit faire l'objet d'une réflexion collective qui pourrait être abordée en conférence d'encadrement.
- L'amélioration des conditions de travail : aucun plan de bataille d'envergure alors que bon nombre de nos collègues sont à bout...

Revendication ayant eu un refus :

- La journée de carence : la collectivité qui se veut un bouclier social pour les habitants du Val de Marne en mettant en place une politique soutenant pour ses usagers, n'est pas capable de protéger ses agents des effets de la journée de carence.

A la lecture des réponses apportées, l'AG du personnel a décidé, à la majorité :

- **Poursuivre le boycott des instances représentatives des personnels et les réunions employeurs sauf le CHSCT et les réunions qui y sont liées tant que toutes nos revendications n'auront pas obtenu satisfaction**
- **Demander la position du Président sur la mobilisation du 5 décembre et sur la loi de transformation de la Fonction Publique pour que celle-ci ne s'applique pas au département**
- **Appeler MASSIVEMENT à la Mobilisation le 5 décembre pour nos retraites et nos services publics**
- **Appeler MASSIVEMENT à la Mobilisation départemental du 6 décembre qui aura lieu à Créteil, départ à 14h30, de l'Eglise de Créteil direction l'Hôtel du département pour demander une audience au Président**
- **Prochaine Assemblée Générale du personnel le 9 décembre 2019, à Créteil, de 12h à 14h, services techniques de Valenton, salle collègues**